



Maine et Loire

FLASH inFOs du 30 juin 2020

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

☑ HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049

☎ 02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

CDAS du 30 juin 2020 : en audio conférence du 30/06/2020

Point sur la restauration

Le restaurant administratif de Saumur est toujours en travaux, les agents bénéficieront de tickets-restaurant jusqu'à sa réouverture. M Derrac informera le Cdas de la fin des travaux.

Tous les autres restaurants administratifs et conventionnés ont repris du service dans le respect des règles sanitaires.

Crédit d'actions locales :

Sorties :

Cette période bien particulière a amené les membres du CDAS à annuler les sorties prévues en 2020 :

- week-end en famille à l'île de Ré
- journée « famille » à Nantes
- Journée au zoo de Beauval pour les retraités

La mise en place exceptionnelle pour l'année 2020 de chèques-vacances a été votée sous conditions de ressources.

Coupon sport :

L'action « coupon sport », défendue à l'origine par Force-Ouvrière, est confirmée et va être lancée le 1^{er} juillet. Le bulletin de demande est à retourner **avant le 6 août 2020** à actionsociale.49@finances.gouv.fr pour une distribution en septembre. Le succès de cette formule est très probant.

Arbre de Noël :

L'arbre de Noël est, pour l'instant, maintenu sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Un nouveau marché a été passé pour les chèques cadeaux.

Désormais, des e-chèques seront attribués aux agents bénéficiaires qui pourront s'ils le souhaitent les rematérialisés.

Actions médico-sociales :

Les consultations psychologiques auprès de M.Adam à Trélazé sont conservées, ainsi que les consultations juridiques.

Le Docteur Christine BIZOUARNE, exercera à compter du 1^{er} août 2020, les fonctions de médecin de prévention dans le département.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout problème concernant l'action sociale.

Vos représentants Force Ouvrière

Odile Lambert et Stéphan Adigo

J'adhère à FO DGFIP49 !

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : _____ PRÉNOM : _____

N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____

GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %

AFFECTATION : _____

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à _____ le _____
(signature)

→ **66 %** de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu